



SAP c/o Petra Ziswiler, Arigstrasse 11, 6018 Buttisholz

Swiss Pétanque
Jean-Denis Willemin, Président
Champ-au-Rey 86
CH-1673 Rue

Antrag zu Handen der Delegiertenversammlung Swiss Pétanque vom 07.03.26

An der Präsidentenkonferenz des SAP Secteur alémanique de pétanque wurde entschieden folgenden Antrag an die Delegiertenversammlung Swiss Pétanque vom 07.03.2026 zu stellen:

Wiedereinführung des obligatorischen Concours B

Viele lizenzierte Spielerinnen und Spieler sowie zahlreiche Clubs wünschen sich die Wiedereinführung des Concours B in der Form, wie er bis Ende 2025 bestand. Dies schafft für die organisierenden Clubs eine verlässliche Planungsgrundlage, da die Anzahl der Teilnehmenden pro Anlass besser kalkulierbar ist.

Darüber hinaus bietet der Concours B neuen lizenzierten Spielerinnen und Spielern die Möglichkeit, bereits früh gute Resultate zu erzielen und sich gegebenenfalls für das Finale des SPT Concours B zu qualifizieren. Auch weniger erfahrene Spielerinnen und Spieler erhalten so die Chance, sich weiterzuentwickeln, Freude am Pétanque zu bewahren und Erfolgserlebnisse zu sammeln.

Der Concours B ist ein wichtiges Instrument zur Förderung des Pétanque-Sports.

Vorgeschlagene Punkteverteilung:

- Klassement Damen Concours A
- Klassement Herren Concours A
- Klassement Damen Concours B
- Klassement Herren Concours B

Die Finalsspiele sollen an zwei Tagen durchgeführt werden. Am Samstag Concours B und am Sonntag Concours A in Triplettes. Die 8 ersten in der Rangliste wählen 2 Teammitglieder aus den Rängen 9-50 aus.



SAP SECTEUR ALÉMANIQUE DE PÉTANQUE

Demande à l'attention de l'Assemblée des délégués de Swiss Pétanque du 07.03.2026

Lors de la conférence des présidents du SAP *Secteur alémanique de pétanque*, il a été décidé de soumettre la demande suivante à l'Assemblée des délégués de Swiss Pétanque du 07.03.2026 :

Réintroduction du Concours B obligatoire

De nombreux joueurs et joueuses licenciés ainsi que plusieurs clubs souhaitent la réintroduction du Concours B dans la forme qui existait jusqu'à fin 2025. Cela offre aux clubs organisateurs une sécurité de planification accrue, car le nombre de participants par compétition peut être mieux anticipé.

De plus, le Concours B permet aux nouveaux joueurs et joueuses licenciés d'obtenir rapidement de bons résultats et éventuellement de se qualifier pour la finale du SPT Concours B. Les joueurs et joueuses moins expérimentés ont ainsi la possibilité de progresser, de conserver le plaisir du jeu et de vivre des expériences positives.

Le Concours B constitue un instrument essentiel pour la promotion du sport pétanque.

Répartition des points proposée :

- Classement dames Concours A
- Classement seniors Concours A
- Classement dames Concours B
- Classement seniors Concours B

Les finales doivent se dérouler sur deux jours. Le samedi aura lieu le Concours B et le dimanche le Concours A en triplettes. Les huit premiers du classement choisissent deux membres d'équipe parmi les rangs 9 à 50.

Freundliche Grüsse / Avec mes meilleures salutations

Petra Ziswiler
Präsidentin